

TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon UA 87-51 et 87-62

Procès-verbal de la **DIX-SEPTIÈME RENCONTRE**

Tenue le 10 décembre 2019, à la salle 2 de l'Hôtel de ville de Lebel-sur-Quévillon



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 10 DECEMBRE 2020

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

Mmes	Audrey Gauthier-Dubuc	-	Ville de Lebel-sur-Quévillon
	Amélie Béchard (par téléphone)	-	BGA
	Julie Fillion	-	BGA
M.	Luc Bossé	-	Environnement et eau

Observateurs :

Mme	Johanne Morasse (par téléphone à partir de 14h20)	-	GREIBJ
MM.	Martin Fillion (animateur)	-	GREIBJ
	Éric Labelle	-	MFFP

TGIRT-EIBJ LABEL-SUR-QUEVILLON

DIX-SEPTIEME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

La rencontre débute à 12h30. L'animateur souhaite la bienvenue tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour demeure ouvert.

Sur proposition de Mme Audrey Gauthier-Dubuc, dûment appuyé par M. Luc Bossé, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre tel que proposé.

3. Règles de fonctionnement – Adoption des procès-verbaux

L'animateur informe les membres que désormais, les observateurs autant que les délégués pourront proposer et appuyer l'adoption du procès-verbal d'une rencontre précédente, à condition d'avoir été présent à cette rencontre. L'animateur profite de ce point pour informer les membres que les règles de fonctionnement seront mises à jour après les fêtes. Ceci pourra être précisé dans les nouvelles règles de fonctionnement.

4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre regroupée des tables de GIRT de Label-sur-Quévillon et Waswanipi, tenue le 27 août 2019

L'animateur passe le procès-verbal en survol et porte une attention particulière aux décisions et aux points de suivi. Il est demandé si un suivi a été fait concernant le projet de recommandation concernant les taux de contamination dans la chaire du poisson. Il avait été demandé de préciser de maintenir des activités de sensibilisation. À cet effet, un lien internet du Ministère de l'environnement avait été transmis à l'ensemble des membres de la table de GIRT. Les délégués estiment opportun de faire d'avantage de sensibilisation auprès de la région. Il avait également été demandé d'inclure également le territoire de la table de GIRT de Waswanipi et cela restait à valider, si possible lors de la rencontre de la table de GIRT prévue le 11 décembre 2019.

L'animateur assurera un suivi du projet de recommandation concernant la qualité de l'eau sur les territoires des tables de GIRT de Label-sur-Quévillon et de Waswanipi. Prévoir une nouvelle section concernant cet enjeu dans la section membre. Le délégué du groupe de l'environnement et eau reviendra auprès de l'animateur concernant les dispositions déjà prévues pour assurer un suivi de la qualité de l'eau. Revenir à la prochaine rencontre avec un projet de recommandation révisé pour les trois tables de GIRT concernées

En lien avec l'enjeu de l'accès au territoire, suite à une demande de la table de GIRT de Matagami, l'animateur réactivera le comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des voies d'accès. Mme Julie Fillion confirme son intérêt à faire partie de ce comité. Les travaux de ce comité pourront être complémentaires à ceux de l'éventuel Groupe opérationnel régional concernant la stratégie envisagée pour le rétablissement de l'habitat du caribou forestier.

L'ensemble des éléments de suivi et de décision a été couvert. Sur proposition de Mme Julie Fillion, dûment appuyée par Mme Audrey Gauthier-Dubuc, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

5. Correspondance

L'animateur fait état d'une correspondance de la minière Osisko concernant des activités d'exploration minière.

6. Suivi des enjeux

a. Enjeu à préciser concernant le caribou forestier

L'animateur demande aux délégués s'ils sont à l'aise avec la grille des enjeux dans son état actuel, notamment en lien avec la présence à la fois d'un enjeu visant à maintenir ou augmenter les populations d'originaux et de caribous forestiers. Les délégués réalisent la difficulté de soutenir à la fois l'un et l'autre de ces enjeux. Ils soulèvent également qu'il n'y a pas de caribous forestiers sur le territoire de la table de GIRT. Concernant ce dernier enjeu, il s'agit plutôt d'apporter un appui solidaire avec les autres tables de GIRT où l'on retrouve des caribous forestiers. Les délégués conviennent qu'il s'agit plus précisément d'apporter un appui solidaire aux autres tables de GIRT. Un questionnement est soulevé à savoir combien de temps on devrait maintenir un enjeu après qu'il ait été soulevé mais qu'il n'est pas retravaillé par la suite. L'animateur mentionne que les enjeux ne sont pas figés dans le temps. Les délégués peuvent les élaborer, les maintenir dans leur état initial et même les retirer de la grille s'ils le jugent opportun. Une déléguée soulève une ambiguïté concernant les enjeux qui peuvent être soulevés sur les terres de catégorie II en lien avec les travaux des tables de GIRT coordonnées par le GREIBJ et dont les territoires recouvrent les terres de catégorie II. Revenant à l'enjeu sur le caribou forestier qui demeure sensible et difficile à traiter, compte tenu des éléments soulevés précédemment, une déléguée suggère de retirer le caribou forestier de la grille tout en maintenant la protection des habitats fauniques assez large. Une déléguée demande de laisser une trace dans le procès-verbal, mentionnant qu'on n'est pas à l'aise de ne rien faire avec les enjeux soulevés par des délégués qui n'ont pas participé aux rencontres de la table de GIRT depuis au moins deux ans.

Sur proposition de Mme Julie Fillion, dument appuyée par Mme Amélie Béchard, le besoin concernant spécifiquement le caribou forestier est retiré de la grille pour le moment. Cela est justifié par l'absence de caribous forestiers sur le territoire de la table de GIRT.

Les délégués discutent d'un nouveau besoin en lien avec la préservation des habitats fauniques, à savoir le maintien de la qualité de l'eau pour la préservation des frayères. Pour le moment, les délégués souhaitent prendre le temps d'y réfléchir et ne considérer la qualité de l'eau qu'en tant que préoccupation. Le délégué du groupe environnement et eau souhaite en discuter avec les membres de l'OBV Abitibi-Jamésie au préalable, puis y revenir lors d'une prochaine rencontre.

7. Modification PAFIO 2018-2023

L'observateur du MFFP aborde le sujet en mentionnant que les PAFI-O sont des plans dynamique et que les nouveaux secteurs d'intervention correspondent à des ajouts pour l'année à venir. Les cartes présentées aux membres, comportent également des secteurs d'intervention qui ont déjà fait l'objet de consultations. Un code de couleurs permet de distinguer les secteurs consultés et non consultés par le public. L'observateur du MFFP passe la carte en survol et porte une attention particulière aux nouveaux secteurs d'intervention.

8. Présentation du rapport de suivi des commentaires concernant la consultation publique du plan spécial

L'observateur du MFFP déroule une cartographie du plan spécial de l'UA 087-62. Or, le plan spécial n'est pas en version finale et n'a pas encore été approuvé par la sous-ministre responsable. La présentation des secteurs précis et la

réception des commentaires sont remis à la prochaine rencontre de la table de GIRT. Il reste à réaliser une analyse de la rentabilité économique de réaliser ce plan.

9. **Stratégie d'aménagement des peuplements mixtes et directives des habitats fauniques**

L'observateur du MFFP reprend un courriel adressé par Mme Sophie Dallaire, faisant un état d'avancement des travaux. Il rappelle que les discussions se font avec les représentants du GNC. En attente de la fin des travaux, des mesures transitoires en lien avec la stratégie d'aménagement des peuplements mixtes sont mises en œuvre. Concernant la directive sur les habitats fauniques, l'observateur mentionne que pour le moment, il s'agit d'une mise à jour des travaux qui ne sont pas complétés. En lien avec ce sujet, les délégués conviennent d'enlever la mention UA 087-62 relativement à l'enjeu correspondant, dans la grille des enjeux.

10. **Table des matières PAFIT modifiée**

L'observateur du MFFP passe en survol et explique brièvement chacune des grandes sections de la table des matières. Il résume les modifications apportées à la table des matières du PAFI-T. Cette étape s'inscrit dans le processus de consultation dans lequel est prévue une consultation des tables de GIRT. On est maintenant sur le point de lancer les consultations publiques sur les PAFI-T, dès le 6 janvier 2020. Une des modifications effectuée depuis la génération des PAFI-T 2013-2018 consiste en un regroupement d'UA. Les membres sont invités à consulter les différents documents et à soumettre leurs commentaires s'il y a lieu.

11. **Proposition du calendrier 2020 des rencontres**

L'animateur soumet une proposition de calendrier des rencontres des tables de GIRT pour l'année 2020. Pour la table de GIRT de Lebel-sur-Quévillon, les trois rencontres sont prévues le 17 février, le 15 juin et le 7 décembre. Ces dates conviennent à l'ensemble des membres présents.

12. **Calendrier 2019-2020 des colloques du Service canadien des forêts**

L'observatrice du GREIBJ présente le calendrier et explique la nouvelle procédure pour participer aux colloques.

13. **Divers**

14. **Levée de la rencontre**

La rencontre se termine à 14h30. La prochaine rencontre est prévue le 17 février 2020.

Sur proposition de M. Luc Bossé, dûment appuyé par Mme Julie Fillion, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

BGA	:	Bénéficiaire d'une garantie d'approvisionnement
GIRT	:	Gestion intégrée des ressources et du territoire
GREIBJ	:	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP	:	Ministère des forêts, de la faune et des parcs
OBV	:	Organisme de bassin versant
PAFI-O	:	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
PAFI-T	:	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
UA	:	Unité d'aménagement